



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sidérurgie

Question écrite n° 4270

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de Mme la ministre déléguée à l'industrie sur le fait que la Lorraine a déjà payé un très lourd tribut aux restructurations de la sidérurgie française. Des dizaines de milliers d'emplois ont été supprimés et seuls subsistent actuellement quelques noyaux durs, notamment dans la vallée de la Fensch. Or, la conjoncture internationale et les regroupements intervenus récemment dans la sidérurgie européenne suscitent des inquiétudes de plus en plus précises quant à l'avenir de la filière chaude de Sollac-Lorraine. C'est en fait une véritable épée de Damoclès qui est dans tous les esprits car le nouveau groupe fusionné Arcelor reconnaît lui-même que ses capacités sont excédentaires. A long terme, une fermeture des hauts-fourneaux et du train à chaud de la vallée de la Fensch aurait des conséquences considérables. En effet, que ce soit dans le nord de la France ou à Longwy, à chaque fois que la filière à chaud a fermé, cela a entraîné un étalement des investissements dans la filière à froid puis, à terme, la fermeture à son tour de la filière à froid. Dès à présent, le bassin sidérurgique lorrain est véritablement sinistré du point de vue économique. Il convient donc que les pouvoirs publics fassent tout leur possible pour soutenir ce qui reste de la sidérurgie lorraine et, en la matière, elle souhaiterait qu'elle lui indique les actions qu'elle envisage d'entreprendre en ce sens.

Texte de la réponse

Au sein du groupe Arcelor, le site ancien de Florange, en Moselle, a connu des transformations importantes au cours des deux dernières décennies. Des investissements conséquents y ont néanmoins été réalisés ces dix dernières années tant dans la partie amont de la filière que vers l'aval de la production, pour les opérations de revêtement des tôles. Face à une conjoncture de l'acier devenue particulièrement difficile en raison notamment de surcapacités avérées au niveau mondial et d'une progressive fermeture de certaines zones d'échange à la suite des mesures de sauvegarde américaines mises en place en mars 2002, le groupe Arcelor a décidé la mise en oeuvre d'une politique rigoureuse d'investissements pour les années à venir. Une réflexion est actuellement menée au sein du nouveau groupe afin de fixer les futures priorités en la matière. Cette réflexion concerne l'ensemble des sites du groupe sans aucune discrimination. C'est une étude complexe qui doit en particulier tenir compte des aspects logistiques liés à une éventuelle réorganisation des outils de production. Elle soulève donc des questions multiples auxquelles les réponses ne peuvent être apportées dans l'immédiat. Ainsi, le groupe ne sera en mesure de faire connaître ses conclusions qu'au premier trimestre de 2003. Le ministère chargé de l'industrie est très attentif à l'évolution de la situation dans cette région qui a connu des changements considérables au sein de son tissu industriel au cours des vingt dernières années et dont les conséquences ont été particulièrement lourdes pour nombre de bassins d'emploi.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4270

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 14 octobre 2002, page 3540

Réponse publiée le : 13 janvier 2003, page 205